



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation :
05/09/2022

Date d'affichage :
05/09/2022

**OBJET : Plan de
financement pour travaux de
rénovation de l'éclairage
public suite à une panne rue
de Salbris**

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
le neuf septembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, PERRIER, RAGOBERT,
URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur, LEFEVRE.

Absents : Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Nathalie FONTENY.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.
Monsieur LEFEVRE a donné pouvoir à Madame FONTENY.

Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel établi par le
Syndicat Départemental d'Énergie du Cher pour les travaux de rénovation de
l'éclairage public suite à une panne, rue de Salbris.

Le montant total des travaux s'élève à : 693.86 € H.T.

La prise en charge par le SDE 18 est de 50% soit : 346.93 € H.T.

La prise en charge demandée à la Commune est de 50 % soit 346.93 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
autorise le Maire à signer ce plan de financement prévisionnel.

Fait à Nançay, le 12 septembre 2022

Le Maire,

La secrétaire,

Alain URBAIN.

Nathalie FONTENY.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 28 septembre 2022.